

Traite des personnes :

Ateliers de formations sur « La prévention et de la lutte contre la traite des enfants » au profit de plusieurs intervenants tunisiens

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et l'Observatoire National des Droits de l'Enfant établissement sous tutelle du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance, ont organisé les 29 août et 19 septembre 2017, conjointement à Tunis et au Kef, deux Ateliers de formation portant sur la thématique de « la prévention et de la lutte contre la traite des enfants ».

Les deux ateliers ont touché une cinquantaine de participants appartenant au réseau des partenaires de l'Observatoire National des droits de l'Enfant, concernés par la lutte contre la traite des enfants et la protection des victimes. Des Délégués à la protection de l'enfance, des assistants sociaux, des psychologues ainsi que des représentants de la société civile de différentes régions tunisiennes ont été ainsi sensibilisés aux dangers de la traite des enfants, qui est considérée en Tunisie comme un crime et une grave violation des droits humains.



Participants à l'atelier de formation sur « La prévention et la lutte contre la traite des enfants »

Durant les deux sessions de formation, les contenus de la Loi organique n° 61-2016 relative à la prévention et la lutte contre la traite des personnes ; le phénomène de la traite des enfants dans le monde ; ainsi que les outils et mécanismes mis en place par les autorités tunisiennes notamment l'Instance Nationale de Lutte Contre la Traite des Personnes pour faire face à ce crime, ont été présentés aux différents participants.

L'OIM soutient la Tunisie en matière de lutte contre la traite des personnes :

Mme Lorena Lando, Chef de Mission de l'OIM en Tunisie, a salué lors de la session d'ouverture des ateliers de formation, les efforts de la Tunisie en matière de lutte contre la traite des personnes. Par ailleurs, elle a insisté sur « *le soutien de l'OIM à la Tunisie notamment l'Instance nationale et la société civile pour prévenir, lutter et assister les victimes de la traite* ».

Lors de l'ouverture des sessions de formation, Mme Hager Cherif, Directrice de l'Observatoire National des Droits de l'Enfants a expliqué que « *le phénomène de la traite des enfants existe en Tunisie. En 2015, 80 enfants ont été signalés comme victimes de la traite ; en 2016, 112 enfants victimes ont été signalés aux autorités tunisiennes parmi eux 62 enfants victimes ont été assistés. Ces enfants ont été exploités économiquement* ».



**Mots d'ouverture des deux sessions de formation
(De droite à gauche : Mme Lorena Lando et Mme Hager Cherif)**

Les bureaux de l'OIM et l'UNICEF en Tunisie ont présenté aux participants les activités des deux Organisations en matière de lutte contre la traite des enfants en Tunisie et dans le monde. De son côté, le Bureau du Délégué Général à la Protection de l'Enfance a présenté les différents dispositifs et mécanismes déjà mis en place en Tunisie pour protéger les enfants vulnérables et en danger. Pour les délégués à la protection de l'enfance des corrélations ainsi que des mécanismes sont déjà existants pour assurer la protection et l'assistance immédiates des enfants victimes de la traite.

Mme Raoudha Laabidi, Présidente de l'Instance Nationale de Lutte contre la traite des personnes, a présenté aux participants le rôle et attributions de l'Instance tels que fixés par l'article 46 de la Loi organique relative à la prévention et la lutte contre la traite des personnes en Tunisie. Par ailleurs, elle a expliqué « l'importance du rôle de tous les intervenants travaillant en Tunisie dans le domaine de la protection des enfants vulnérables et en danger. Elle a également remercié l'OIM pour son appui pour le renforcement des capacités des différents intervenants gouvernementaux et non-gouvernementaux pour lutter contre ce crime et protéger les victimes ».

Dans cette même alignée, et dans le but de renforcer les capacités de intervenants tunisiens et prévenir la traite des personnes, une troisième session de formation est prévue durant le mois d'octobre 2017 à Gafsa. Cette session touchera les différents partenaires de l'Observatoire des droits de l'enfant dans le Sud Tunisien.

A l'instar des deux premières sessions, cette session visera à sensibiliser les intervenants aux dangers de la traite des enfants ainsi qu'aux moyens et mécanismes mis en place pour prévenir, protéger et assister les victimes en Tunisie.

Plus d'informations : Mme. Hélène Le Goff : hlegoff@iom.int - Tel : 71.860.312